

BONNAC Infos

EDITO



Le mouvement des Gilets jaunes est un révélateur de la colère suscitée par un double phénomène - qui n'est pas propre à la France - d'accroissement des inégalités et d'appauvrissement d'une large part de la population.

La spontanéité de ce mouvement parti de simples citoyens et son ampleur, ainsi que les rencontres humaines et la solidarité qui se sont manifestées « autour des ronds-points », ont ainsi mis en lumière la nécessité impérieuse de travailler à l'élaboration d'un véritable contrat social autour des valeurs de notre République - Liberté, Egalité, Fraternité - qui permette à tous les citoyens d'avoir une juste place dans notre société et de vivre dignement.

Les événements de ces dernières semaines ont également montré que les médias tels que les réseaux sociaux et les chaînes d'information en continu exacerbent les tensions et que celles-ci, amplifiées par les tentatives de manipulation de groupes extrémistes et les infiltrations de casseurs, pouvaient générer de graves violences qui ne permettent jamais de déboucher sur des solutions efficaces.

Une écoute réciproque, le dialogue et la concertation sont totalement indispensables pour travailler ensemble à la construction d'une société plus juste, plus humaine et plus durable. A cet égard et loin d'une gouvernance « verticale », les « corps intermédiaires » ont naturellement un rôle à jouer.

Les communes et leurs élus, de par leur proximité avec les citoyens, ont un rôle à jouer pour contribuer à renforcer notre cohésion sociale.

C'est ce que nous essayons de faire à Bonnac où - au-delà du cahier de doléances que nous avons mis en place et qui n'a pas recueilli un grand succès - nous nous efforçons de faire régulièrement remonter la réalité et les difficultés du terrain.

C'est également pour améliorer, dans le cadre de nos compétences et de nos possibilités, la qualité de vie et le « vivre ensemble » que nous développons des équipements et des services de proximité, ou que nous soutenons la vie associative tellement importante pour les rencontres, les échanges et le quotidien de nos concitoyens.

Avec l'ensemble des élus, nous vous souhaitons une excellente année 2019 en espérant que celle-ci se déroulera sous de meilleurs auspices et qu'elle vous apportera le maximum de bonheur et de satisfactions tant sur le plan personnel et familial que social et professionnel.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



La maison illuminée de Cyrille Laborde attire toujours la foule



Les jeunes bonnacais ont brillé aux Championnats départementaux de cross des écoles



Joie et bonne humeur au Noël des parents d'élèves



Une cérémonie du 11 novembre émouvante

BIOPYTHOS, UNE PEPITE A BONNAC



C'est à Bonnac qu'a choisi de s'installer Biopythos, une jeune entreprise innovante produisant des « contenants céramiques pour l'élevage du vin ».

Après deux ans passés au sein de l'incubateur de l'Université de Limoges (qui lui a permis de développer son projet, financer la phase de prototypage, mettre au point le procédé de fabrication), Michaël Lesvigne a créé fin 2016 Biopythos avec 3 associés, Quentin Joly et Claude Schneider, issus comme lui de l'Ecole nationale d'ingénieurs de céramique industrielle de Limoges (ENSCI), et Claude Lory, ancien Directeur du Pôle européen de la céramique de Limoges.

Installée à Bonnac fin 2017 et après l'installation complète de ses équipements à l'été 2018, Biopythos est passée en phase de production de ses contenants céramiques pour l'élevage du vin. Des produits inspirés des amphores en terre cuite utilisées dans l'Antiquité, remises au goût du jour par des artisans italiens depuis 4 ou 5 ans, mais de meilleure qualité grâce aux matériaux, technologies et savoir-faire en matière de céramique industrielle.

Se présentant sous forme de jarres ou d'œufs, les produits de Biopythos sont en porcelaine ou en grès, avec des contenances allant de 3 à 500 litres. Par rapport aux fûts de chêne qui favorisent l'apport de tanins supplémentaires, ces contenants céramiques préservent la qualité du fruit, donnant ainsi des vins plus authentiques et sans apport gustatif. A l'opposé, ils permettent une meilleure oxygénation du vin que les cuves en inox, autre procédé utilisé pour la conservation du vin.

Plus chers à l'achat que les fûts de chêne mais d'une durée de vie sans commune mesure (la durée de vie d'un fût de chêne tourne autour de 3 ans seulement en moyenne), les contenants céramiques de Biopythos semblent promis à un bel avenir comme semblent le prouver les nombreux contacts établis lors du Salon Vinitech fin novembre dernier à Bordeaux.

Biopythos pense ainsi pouvoir commercialiser autour de 80 pièces en 2019 (pour un chiffre d'affaires de 150 à 200 000 €), et de 3 à 400 pièces dans les cinq ans à venir. Un objectif largement réaliste compte tenu du potentiel du marché national, avant de s'attaquer ensuite à l'export... ●

Biopythos achète la matière première (kaolin, grès) en poudre avant de la malaxer avec de l'eau pour en faire une pâte qui est ensuite injectée dans des moules où elle sèche 2 à 3 semaines. Les jarres ou les œufs sont ensuite extraits des moules et placés dans un séchoir à 80° pour faire disparaître les restes d'humidité, avant d'être cuits dans un four entre 1 250 et 1 300°. La durée totale de fabrication d'une pièce est de 2 à 3 mois.

L'actu de Bonnac



→ MANIFESTATIONS EN TOUT GENRE

La Maison du Temps Libre a accueilli de nombreuses manifestations en cette fin d'année



2018. De la Braderie petite enfance et des Puces des Couturières à la Fête de Noël pour les enfants de l'école, en passant par la Fête des fleurs d'automne et l'exposition d'art floral, la manifestation culturelle et

festive de Bonnac Rando avec un film «Un an au pays de la glace» suivi d'échanges avec le réalisateur Michel Gaillot, climatologue et chef de mission en Terre Adélie en 2000, ou encore Halloween (à l'école de Bled) et la soirée «Country» de Culture en Plein Champ, il y en a eu pour tous les goûts et tous les publics ! Sans oublier la réception festive organisée par la municipalité de remise des colis aux «aînés». ●



→ SPORT À LA UNE

Lors des Championnats départementaux de cross des écoles début décembre à Ambazac, les enfants de Bonnac ont été particulièrement brillants ! Ils ont ainsi remporté des titres collectifs - l'école de Bonnac est Championne départementale, tout comme les filles de CM1 par équipe - et individuels (Maé Maillou vainqueur en CM1 filles et Lancelot Gayant en CM2 garçons), auxquelles s'ajoutent de nombreuses places d'honneur. Félicitations à toutes et à tous !



Toujours en course de plein air, le Trail de Bonnac fêtait sa 10^{ème} édition. En dépit de la pluie, précédés par une vingtaine de « canicrosses », 350 concurrents se sont

affrontés sur les trois parcours proposés et qu'ils ont pu apprécier malgré les difficultés.

Toujours en cette fin d'année, Bonnac Athlé a accueilli 133 jeunes athlètes pour un pentathlon, dont 48 jeunes de Bonnac Athlé (record de participants), 2^{èmes} par équipe.



La commune a également accueilli un cyclo-cross (manche du Trophée André Dufraisse et Championnat départemental) sur un circuit tracé entre l'Étang de Mortemare, le gymnase et le

vélodrome, vélodrome dont les travaux de couverture se poursuivent et s'achèveront au Printemps. ●



→ PETITE ENFANCE

La réunion semestrielle entre la commune et la Mutualité Limousine, gestionnaire de l'équipement, a permis de faire le point sur le fonctionnement du multi-accueil « Câlins et galipettes ». Celui-ci - dont le taux de fréquentation est supérieur à 70% - a accueilli 34 enfants (dont 17 de manière régulière), essentiellement de la commune (80%), et sept nouvelles demandes ont été traitées lors de la commission d'admission.

Il va être statué dès à présent sur les demandes pour la rentrée de septembre 2019 et des solutions provisoires, avec des accueils d'enfants «en occasionnel», vont être proposées aux familles. ●



→ PETITE ENFANCE (SUITE)

Pour faire garder les enfants en journée, une solution consiste à faire appel à des Assistantes Maternelles (ASMAT) agréées par le Conseil Départemental.

Ces ASMAT sont au nombre de douze sur la commune (coordonnées et présentation sur le site de la commune www.bonnac-la-cote.fr - rubrique Education-Jeunesse / Assistantes Maternelles).

La Municipalité s'était engagée à mettre en place un Relais d'Assistants Maternelles (RAM), lieu d'information et d'accompagnement neutre et gratuit, ouvert à l'ensemble de la population.

Le RAM est un lieu de rencontre pour les ASMAT agréées, destiné à les guider vers une démarche de professionnalisation et à rompre leur isolement, et qui propose des temps d'accueils collectifs offrant aux enfants accompagnant les ASMAT (avec l'autorisation des parents) des moments d'éveil et de socialisation.

Un RAM est également un lieu où les parents et futurs parents peuvent recevoir gratuitement des conseils et informations tant en matière de droit du travail (obligations et formalités en tant qu'employeurs d'ASMAT) que sur l'ensemble des modes d'accueil (y compris pour des demandes spécifiques : horaires atypiques, accueil d'un enfant ayant un handicap...).

La Caisse d'Allocations Familiales n'étant pas favorable à la création d'un RAM sur Bonnac, la commune s'est rapprochée de la Municipalité de Rilhac-Rancon qui a donné son accord à l'intégration dans son RAM des douze ASMAT de Bonnac.

Une solution mutualisée permettant d'offrir un service supplémentaire aux familles et aux ASMAT de la commune, avec des coûts maîtrisés. ●

Infos de Bonnac



→ 11 NOVEMBRE

Pour le 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, les enfants de l'école étaient très présents avec leurs familles et enseignants au côté des anciens combattants, des responsables associatifs et des élus de la commune.



Après avoir lu plusieurs textes, de Maurice Genevoix au Dormeur du Val de Raimbaud, ainsi qu'un poème écrit spécifiquement pour l'occasion par Gabin Nany, élève de CM2, les enfants ont entonné une Marseillaise reprise en chœur par les nombreuses personnes présentes.

Une commémoration très émouvante lors de laquelle enfants et adultes ont participé au devoir de mémoire, affirmant leur souhait de voir la paix préservée en Europe et dans le monde. ●

→ ECOLE

Le dernier Conseil d'école de l'année 2018 a permis de traiter de nombreux points : présentation du projet d'école 2018-2022, adoption du règlement intérieur, questions d'hygiène et de sécurité, travaux réalisés par la commune (restauration du terrain multisports, réfection du grillage, nettoyage des caniveaux, travaux dans les toilettes de l'élémentaire, zone de sécurité autour du portail...), projets culturels et sportifs, fonctionnement du « Conseil des enfants » mis en place par l'école (avec deux élèves par classe du CP au CM2), Fête de l'école.

Concernant la restauration scolaire, l'implication du chef Alric Batbedat (avec ses plats préparés à base de produits frais) et la qualité de son travail avec son équipe ont été à nouveau salués, tout comme la participation du boucher et du boulanger de Bonnac à la semaine du goût qui a été un franc succès.

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial, quinze élèves ont été accueillis en moyenne à l'étude assurée par deux enseignantes, dix-huit élèves ont fréquenté l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement les mercredis après-midi et plus de 190 élèves (sur 206) participé aux activités périscolaires. ●

→ RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs. ●

→ JARDINS DU BOURG

Le lotissement « les Jardins du bourg » est en voie d'achèvement, tout comme les travaux de voirie et de signalisation. Ces dix logements, s'ils n'ont pas permis de satisfaire toutes les demandes (trente-sept dossiers déposés), vont accueillir des locataires allant de familles à des personnes âgées, dans une logique intergénérationnelle. ●

→ **dimanche 27 janvier** à 14h le loto de l'Association des Parents d'Elèves (ADPE) à la Maison du Temps Libre (MTL)

→ **samedi 2 février** une soirée culturelle organisée par Bonnac Rando à la MTL sur les 50 ans des premiers pas de l'homme sur la lune



→ **dimanche 3 février** à 14h à la MTL, un spectacle de marionnettes gratuit pour les enfants proposé pour la Chandeleur par Culture en Plein Champs

→ **dimanche 3 mars** un loto organisé par l'AS Bonnac Foot à la MTL

→ **samedi 16 mars** à 20h 30 à la MTL, une soirée culturelle organisée par Bonnac Loisirs

→ **dimanche 31 mars** après-midi, le Carnaval des enfants de l'ADPE

→ **dimanche 7 avril** à la MTL le vide dressing organisé par Couture Plaisirs

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - n° unique et gratuit (pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Claire Mondot - 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda et Emilie Thomas

09 86 27 77 79

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes : **05 19 99 25 56**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale :

05 55 39 93 00

Communauté urbaine Limoges Métropole : **05 55 45 79 00**

www.agglo-limoges.fr